



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2026 20

14 mai 2026

FAUX DEBAT ET TROMPERIE

Depuis plusieurs jours en ce début du mois de mai, nous assistons à une nouvelle offensive contre le pouvoir d'achat des salariés au travers des annonces sur l'écart entre salaire brut et salaire net. Autrement dit sur de nouvelles attaques contre la Sécurité Sociale. Se cache sous ce débat une diminution des cotisations sociales au travers du rapprochement entre salaire net et salaire brut. Cotisations qu'il faudra bien remplacer par d'autres certainement à des assurances privées qui s'engraisseront pour l'occasion.

Mais que sont ces cotisations sociales ? Au fil des années, les salariés et leurs organisations se sont aperçus qu'il était préférable et plus judicieux de mettre en commun une partie du salaire pour faire face aux aléas de la vie (décès, maladie, vieillesse, charge des enfants, accident du travail, maladie professionnelle, chômage, dépendance).

En l'absence de ce salaire solidarisé, il revient à chacun de faire face à toutes ces difficultés. C'est laisser de côté la plus grande partie de notre population. Mieux vaut construire une société solidaire qui permet à tout un chacun de mieux vivre en sécurité.

Ces idées ont abouti en 1945 à la création de la Sécurité Sociale par les salariés eux-mêmes avec le soutien de l'état à cette période. (Voir le sujet sur notre site Internet)

Mais comme vous le savez sans doute, dès sa création cette Sécurité Sociale a été attaquée par tous ceux qui y ont vu

une perte pour leurs profits privés et bien entendu, les employeurs en tête.

Les annonces actuelles sur les écarts entre salaire brut et salaire net vont dans le même sens. Il s'agit dans les faits de diminuer la part du salaire global qui inclut le salaire net et le salaire solidarisé, soit les cotisations sociales, de l'ensemble de la production des richesses. Ceci, dans le seul but d'augmenter les profits des détenteurs de capitaux. Ces attaques sont continues depuis la fin des années 1980, avec un certain succès pour les profiteurs. Qu'on en juge ! Depuis cette date, la part des richesses produites (PIB) dans notre pays par les salariés et leur revenant soit directement (salaire net) soit indirectement (prestations sociales) s'est effondrée.

Elle est passée de 62,10% du PIB (produit intérieur brut, soit le montant brut des richesses produites à ne pas confondre avec le budget de l'Etat) à 52,4%. Cela représente une somme de 273,75 milliards€ par an qui ont été soustraits de la poche des salariés pour augmenter les profits des détenteurs de capitaux. Ces deniers ont d'ailleurs vu exploser leur fortune personnelle.

Contrairement à ce qu'on entend parfois, les profits privés ne servent pas à créer des emplois. Dans leur grande partie, les investissements nécessaires à la production sont très largement subventionnés par les pouvoirs publics (211 milliards€ en 2024). L'accumulation de ces profits dans les fortunes personnelles représente un énorme gaspillage économique, avec une répercussion directe sur le pouvoir d'achat des salariés au travers des prestations diminuées et

des services publics en perdition (éducation, santé, transport en commun, équipements publics divers).

Alors non, le débat ne réside pas entre l'écart entre le salaire brut et le salaire net. Il réside dans la part des richesses produites revenant aux salariés, soit sous forme de salaire net, soit sous forme de salaire solidarisé.

Ne tombant pas dans ce panneau. Au contraire, rassemblons nous pour reconstruire une nouvelle Sécurité Sociale capable de faire face à toutes les difficultés de la vie : alimentation saine, santé, chômage, vieillesse, dépendance, accidents du travail, maladies professionnelles notamment.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association